
L'imparfait marqueur de réalité virtuelle

The imperfect as a marker of virtual reality

Walter De Mulder et Frank Brisard



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/praxematique/2807>

DOI : [10.4000/praxematique.2807](https://doi.org/10.4000/praxematique.2807)

ISSN : 2111-5044

Éditeur

Presses universitaires de la Méditerranée

Édition imprimée

Date de publication : 1 décembre 2006

Pagination : 97-124

ISBN : 978-2-84269-813-3

ISSN : 0765-4944

Référence électronique

Walter De Mulder et Frank Brisard, « L'imparfait marqueur de réalité virtuelle », *Cahiers de praxématique* [En ligne], 47 | 2006, mis en ligne le 28 août 2015, consulté le 08 septembre 2020. URL : <http://journals.openedition.org/praxematique/2807> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/praxematique.2807>

Ce document a été généré automatiquement le 8 septembre 2020.

Tous droits réservés

L'imparfait marqueur de réalité virtuelle

The imparfait as a marker of virtual reality

Walter De Mulder et Frank Brisard

Introduction

- 1 L'objectif de cet article est de présenter une approche de l'imparfait dans le cadre de la grammaire cognitive de Langacker. Nous défendrons l'idée que l'imparfait doit être défini comme un temps qui présente la situation désignée comme une « réalité virtuelle », c'est-à-dire comme perçue ou conçue par un centre de conceptualisation autre que le locuteur. Pour ce faire, nous montrerons d'abord que dans les emplois temporels de l'imparfait, ce n'est pas seulement la situation désignée qui est localisée dans le passé, mais aussi le centre de conceptualisation à partir duquel la situation est conçue. Nous nous intéresserons ensuite aux emplois non temporels et modaux, afin de montrer que leur analyse nécessite une conception non temporelle du sens de base de l'imparfait, telle qu'elle a été définie ci-dessus. L'emploi temporel de l'imparfait sera alors défini comme son usage prototypique et il sera montré que les emplois temporels et les emplois non temporels peuvent être reliés par la relation de subjectivation telle qu'elle est définie par Langacker.

1. L'analyse cognitive des temps verbaux

- 2 En grammaire cognitive, les temps verbaux servent à indiquer la relation entre la situation décrite dans la phrase, dont le verbe est le noyau, et la situation d'énonciation ou le *ground*, qui comporte entre autres le moment d'énonciation, et une représentation du locuteur et de ses interlocuteurs. Cette relation, qu'on désigne par le terme de *grounding*, a une structure analogue aux relations de perception visuelle canonique et

de conceptualisation (*viewing arrangement*)¹ (Langacker 2002 : 16), que la grammaire cognitive représente par le modèle suivant :

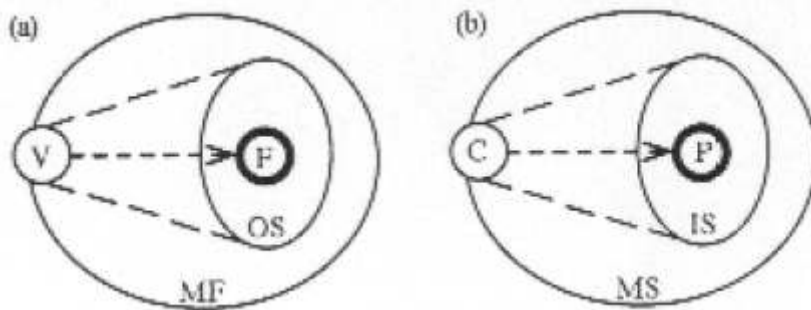


Figure 1. — (a) la relation de perception visuelle canonique (Langacker 1995 : 205)
(b) la relation de conceptualisation (Langacker 1995 : 205)

3 Ce modèle comporte les éléments suivants :

- un être qui perçoit ou qui conçoit la situation dénotée, désigné respectivement par V (le *viewer*) et par C (le *conceptualizer*) ;
- un champ de vision maximal (MF : *maximal field*), qui comporte l'ensemble de ce que le sujet de perception perçoit ; dans la conceptualisation, il s'agit du domaine comportant l'ensemble des notions dont C est conscient ou peut être conscient à un moment donné (MS : *maximal scope*) ;
- une zone plus délimitée à l'intérieur du champ de vision maximal, la scène de vision (OS : *onstage region*), qui contient les phénomènes qui retiennent spécifiquement l'attention du sujet de perception ; dans la conceptualisation, il s'agit de la portée immédiate (IS : *immediate scope*), qui comporte les notions centrales auxquelles C prête attention à un moment donné ;
- — l'objet précis de la perception ou de la conceptualisation, qui est désigné comme le « profil » (P) ; dans le cadre de cet article, il s'agit de la situation dénotée par l'énoncé, qui retient notre attention lors de la production d'énoncés, à l'opposé de la situation d'énonciation, qui est repoussée à l'arrière-plan (Langacker 2002 : 9).

4 Le parallélisme de la relation de *grounding* avec la scène de perception visuelle canonique et de conceptualisation permet à Langacker de décrire la différence entre des situations perfectives et des situations imperfectives : une situation est conçue (*construed*) comme perfective si ses bornes initiale et finale se situent à l'intérieur de la portée temporelle immédiate (IS) (figure 2a) ; elle est conçue comme imperfective si ses bornes se situent hors de la portée temporelle immédiate (IS) (figure 2b)² :

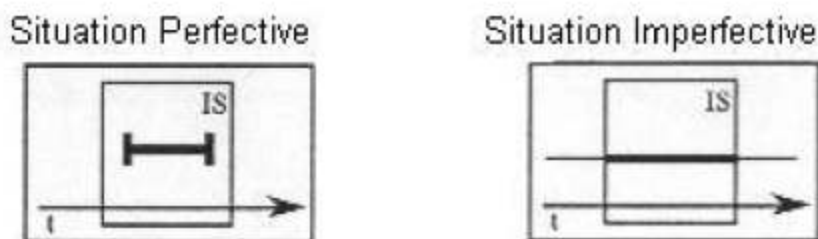


Figure 2. — (Langacker 1995 : 224³)

5 Pour décrire les relations exprimées par les morphèmes temporels, il faut évidemment localiser les situations dénotées sur l'axe du temps. Celui-ci est donc introduit dans les

représentations des temps verbaux, comme celles des temps du présent et du passé dans les figures sous (3). Dans ces représentations, la situation d'énonciation (le *ground*) est représentée par un rectangle comportant des lignes ondulées ; la lettre *t* désigne le temps conçu (*conceived time*), qu'il faut distinguer du temps de traitement (*processing time*), c'est-à-dire la série de moments temporels lors desquels C développe sa conception de la situation dénotée⁴.

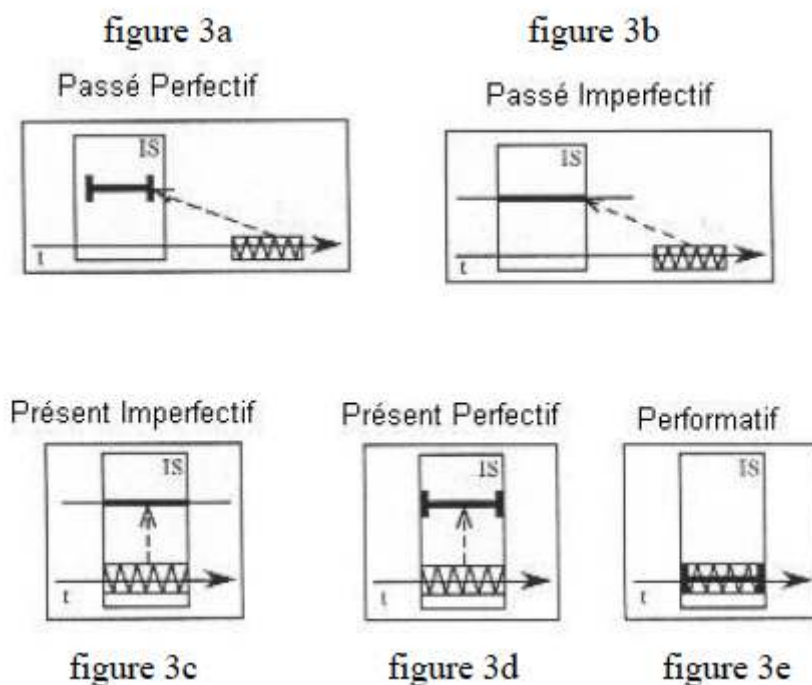


Figure 3. – (Langacker 1995 : 225)

- 6 Les figures (3c-3d-3e) correspondent aux différents emplois du *present tense* en anglais. Dans ses analyses de ce temps, Langacker part de l'idée qu'il signale que la situation dénotée coïncide exactement avec le moment d'énonciation. Une telle coïncidence est possible (i) dans les énoncés performatifs (3e), (ii) dans des énoncés comme ceux qu'on trouve dans les reportages sportifs, dans lesquels le locuteur fait comme si les événements et leur description coïncident (3d), tel (1) :

(1) Stockton dribbles along the baseline. He passes out to Malone. Carl makes a nice grabble. He puts up a three-point shot. He scores ! (Langacker 2001b : 29)⁵,

- 7 ou (iii) dans des énoncés qui renvoient à des situations non bornées comme *connaître le poème* (*know the poem*) (3c). Elle est en général impossible lorsque la situation, tel *apprendre le poème* (*learn the poem*), est bornée, et cela pour deux raisons : premièrement, parce que la situation dénotée dure en général plus longtemps (ou moins longtemps, pour des procès ponctuels) que le moment d'énonciation (le problème temporel) ; deuxièmement, parce qu'il n'est pas possible, à cause de la nature hétérogène d'un procès dynamique, de déduire la nature de ce procès à partir de la scène initiale de ce procès, ce qui est pourtant nécessaire si la description doit temporellement coïncider avec ce procès (le problème épistémique⁶). C'est pourquoi en anglais, les situations bornées sont exprimées au présent par le *present progressive*, qui signale que la situation (effectivement homogène) est présentée comme étant « en cours » et vue de l'intérieur⁷ :

- (2) a. He is {learning/*knowing} the poem.
 b. He {knows/*learns} the poem (right now).
 (Langacker 1995 : 223)

- 8 Les figures (3a) et (3b) représentent respectivement un temps du passé perfectif et un temps du passé imperfectif ; on pourra provisoirement considérer que (3a) correspond en français au passé simple et (3b) à l'imparfait⁸.
- 9 La figure (3b) ne saurait toutefois représenter tous les emplois de l'imparfait de façon satisfaisante. Elle pose à notre avis au moins trois problèmes :
- 10 1. Elle n'explique pas pourquoi l'imparfait est un temps non autonome ou anaphorique, qui exige que le contexte fournisse un point de référence permettant de localiser la situation dénotée dans le temps⁹.
- 11 2. Elle ne permet pas non plus d'expliquer les emplois non temporels de l'imparfait, que nous rappelons ci-dessous en empruntant le classement et les exemples proposés par Vetters (2001 : 182-183) :
- (i) L'imparfait de politesse/atténuation :
 - (3) a. Je *voulais* vous demander d'intercéder en ma faveur.
 - b. Je *venais* vous prier d'intercéder en ma faveur.
 - (Chevalier, Blanche-Benveniste, Arrivé et Peytard 1994 : 343)
 - (ii) L'imparfait d'imminence contrecarrée/de « fiction » :
 - (4) Elle mit la main sur le loquet ... un pas de plus, elle *était* dans la rue.
 - Sergent, cria-t-il, ne voyez-vous pas que cette drôlesse s'en va.
 - (V. Hugo, cité par Chevalier, Blanche-Benveniste, Arrivé et Peytard 1994 : 343)
 - (iii) L'imparfait (et plus-que-parfait) préléudique :
 - (5) Moi, j'*étais* le gendarme et tu *avais volé* une voiture. (Grevisse 1980 : 1292)
 - (iv) L'imparfait hypothétique :
 - (6) a. Si tu *faisais* cela, je te haïrais. (Brieux, cité par Grevisse 1980 : 1373)
 - b. Si je *gagnais* le gros lot, je le partagerais avec vous. (Grevisse 1980 : 847)
 - (v) L'imparfait exprimant un souhait/désir :
 - (7) Ah, si j'*avais* une fortune ! (Chevalier, Blanche-Benveniste, Arrivé et Peytard 1994 : 344)
 - (vi) L'imparfait hypocoristique :
 - (8) a. Alors, on n'*était* pas sage ? On *avait* faim ? (Arrivé, Gadet et Galmiche 1986 : 309)
 - b. Il *faisait* bon mon chien, auprès du feu ? (Wilmet 1997 : 384)
 - (vii) L'imparfait forain :
 - (9) a. Qu'est-ce qu'elle *voulait* la petite dame ?
 - b. Qu'est-ce qu'il vous *fallait* comme ruban ? (Berthonneau et Kleiber 1994 : 60)
 - (viii) Les imparfaits appelés « stylistiques » :
 - (10) a. Dommage, il *était* beau, ce vase. (Arrivé, Gadet et Galmiche 1986 : 309)
 (à propos d'un vase que l'on décide finalement de ne pas acheter)
 - b. C'est bien vous qui *parliez* lors de la prochaine réunion ? (Wilmet 1996 : 206)
- 12 On sait que l'imparfait ne renvoie plus, dans ces emplois, à des situations passées : dans les exemples (3), (5), (8) et (9), l'énoncé décrit une situation objectivement présente, dans (7), la situation dénotée se situe dans le futur et dans (4) et (6), on présente des situations qui sont seulement possibles ou qui ne se réaliseront pas.
- 13 3. Selon la figure (3b), l'imparfait signale que la situation désignée est localisée dans le passé par rapport à la situation d'énonciation.
- 14 Cette formulation de l'instruction [+ passé] n'est toutefois pas tout à fait exacte, si l'on considère l'exemple (11) :

(11) Conversation téléphonique :

Ami d'Eric — bonjour, est-ce que je peux parler à Éric ?

Père d'Eric — attends, je vais voir, parce que je viens de rentrer et il *était* sous la douche.

- 15 Comme le notent Barceló et Bres (2006 : 47), à qui nous empruntons cet exemple, « ce qui est situé dans le passé par l'IMP, c'est [...] non pas le fait d'*être sous la douche*, mais un point — correspondant au moment "je viens de rentrer" — à partir duquel a été perçu l'événement *Éric être sous la douche* ». Bref, ce qui est situé dans le passé, ce n'est pas nécessairement la situation désignée mais le centre de conceptualisation (C) à partir duquel elle est conçue, même si la situation continue dans le présent¹⁰. Il faudra donc introduire dans la figure (3b) un centre de conceptualisation secondaire, qui ne fait pas partie de la situation d'énonciation, mais qui est simultanément avec la situation exprimée à l'imparfait, même si la situation continue dans le présent. La nécessité d'introduire ce centre de conceptualisation secondaire ressort également de l'analyse des exemples (12a/b) par Banfield (1995 : 240) :

(12) a. Elle *vit* la lune.

b. Elle *voyait* la lune maintenant.

- 16 « [12a] se contente de rapporter un événement de façon objective, alors que [12b] implique que l'événement est vécu à un certain moment, si bien que la phrase rapporte le même événement, mais à travers la représentation du fait qu'il est vécu par quelqu'un ». Ces observations nous amènent à proposer la figure (4) comme la représentation schématique (provisoire) des emplois temporels de l'imparfait¹¹.

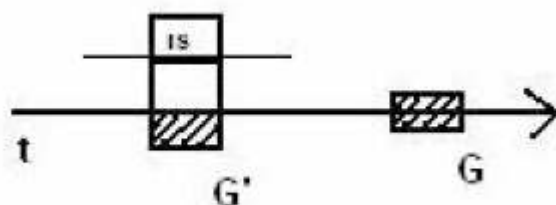


Figure 4. — Emploi temporel de l'imparfait

- 17 Selon cette figure, l'imparfait exige que l'on construise un *ground* décalé (G'), qui se situe dans le passé par rapport au *ground* de base (G) et qui comporte un centre de conceptualisation susceptible de servir de point de référence pour l'interprétation d'expressions déictiques comme *maintenant*. La relation de simultanéité entre ce centre de conceptualisation secondaire et la situation dénotée, qui est étayée par la possibilité d'employer *maintenant*, correspond évidemment à l'idée traditionnelle selon laquelle l'imparfait signale que la situation est vue ou conçue de l'intérieur. Il exprime pour cette raison-là l'aspect imperfectif, alors que l'aspect perfectif implique que la situation est vue ou conçue à partir d'un point de perspective externe¹². Vogeleer (1994 : 49) note que la localisation du centre de conceptualisation¹³ à l'intérieur de la situation dénotée a des conséquences importantes : ce centre ne peut offrir qu'une vue partielle de la situation et ne peut servir à localiser la situation dénotée dans la chaîne temporelle ou causale ; c'est pourquoi l'imparfait a besoin d'une situation, fournie par d'autres éléments du (con)texte, qui pourra servir de point de référence pour placer la situation sur l'axe temporel. Il s'oppose par là, toujours selon Vogeleer (1994), au passé simple, qui présente les situations de l'extérieur, comme faisant partie d'un monde raconté, qui est autonome par rapport à la situation d'énonciation. Le locuteur — ou le narrateur —

se situe alors à une certaine distance et dispose d'une connaissance globale, et non partielle, qui lui permet d'assigner aux situations une place et un rôle particuliers dans la chaîne temporelle et causale des situations qui constituent le monde du texte (Vogeleer 1994 : 48).

- 18 L'introduction du centre de conceptualisation secondaire et sa localisation à l'intérieur de la situation dénotée permettent ainsi à notre avis d'expliquer non seulement la valeur anaphorique de l'imparfait, mais aussi les valeurs épistémiques auxquelles sont associés l'imparfait et le passé simple : alors que le passé simple exprime une vue globale parce qu'il présente les événements d'un point de perspective externe, l'imparfait exprime une vue plus restreinte ou partielle, parce que le point de perspective est situé à l'intérieur de la situation¹⁴. Selon Vogeleer (1994), la relation épistémique sous-jacente peut être perceptuellement motivée ou elle peut être fondée sur une sorte de généralisation, comme dans l'exemple (13b), où la proposition exprimée est vraie même si Jean ne travaille pas jour et nuit chez Renault, tout comme dans l'énoncé correspondant à l'indicatif présent :

(13) a. Jean *travaille* chez Renault.

b. Jean *travaillait* chez Renault.

- 19 Les relations épistémiques exprimées par l'imparfait sont ainsi les mêmes que celles que Vogeleer associe à l'indicatif présent : ces deux temps présentent la situation comme connue (à cause d'une relation perceptuelle ou en vertu de connaissances acquises)¹⁵, à l'opposé du futur, qui exprime plutôt une relation de prédiction. Or dans le cas de l'imparfait, la perception ou les connaissances sont imputées à un centre de conceptualisation autre que le locuteur présent. De ce fait même, les situations dénotées sont présentées comme réelles, mais aussi « virtuelles » (Langacker 1999 : 88), à l'opposé de celles exprimées par l'indicatif présent lorsqu'il sert à décrire des procès coïncidant avec le moment d'énonciation¹⁶. En effet, dans l'exemple (11), ce n'est pas la situation elle-même qui est directement située dans le passé, mais sa perception et donc, sa conception, par le père d'Eric.
- 20 Plusieurs auteurs ont proposé d'expliquer les emplois non temporels de l'imparfait, ainsi que ses emplois modaux, dans lesquels il exprime la contrefactualité, à partir de la localisation de la situation désignée (et du point de vue) dans le passé : la distance temporelle serait alors réinterprétée « par métaphore » comme une distance épistémique ou modale par rapport à l'actualité (et donc la réalité) associée au moment d'énonciation (voir par exemple Imbs 1960 : 97-98 et Fleischman 1989). Or, comme l'ont fait remarquer, entre autres, Le Goffic (1986, 1995) ainsi que Berthonneau et Kleiber (1994), cette explication n'est pas satisfaisante — du moins pas en français — dans la mesure où le français dispose d'un temps du passé qui ne peut pas exprimer l'irréel, à savoir le passé simple. Comment faut-il alors expliquer que l'imparfait acquiert dans certains contextes des valeurs non temporelles et modales ? Dans la littérature, on trouve actuellement trois types d'explication, qui partent respectivement de la valeur aspectuelle imperfective de l'imparfait¹⁷, de sa nature anaphorique¹⁸ ou de sa valeur « toncale »¹⁹. N'ayant pas la place nécessaire pour discuter ces analyses dans cet article, nous nous contenterons de montrer qu'on peut analyser les valeurs non temporelles de l'imparfait dans le cadre de la grammaire cognitive en acceptant que ce temps présente les situations dénotées comme des « réalités virtuelles » et que ces valeurs non temporelles sont le résultat d'un processus de subjectivation.

2. Les emplois non temporels de l'imparfait et la réalité virtuelle

- 21 Dans la figure (4), qui représente à notre avis l'emploi temporel de l'imparfait, ce temps exige l'introduction d'un deuxième *ground* comportant un centre de conceptualisation. Dans l'interprétation des énoncés, ce *ground* est normalement repoussé à l'arrière-plan, le premier plan étant réservé à la situation dénotée. Toutefois, comme nous l'avons noté à propos de l'exemple (11), dans certains emplois de l'imparfait, ce n'est plus la situation dénotée telle quelle qui est localisée dans le passé, mais le centre de conceptualisation correspondant. Il nous semble que cela permet d'expliquer les exemples d'imparfaits « stylistiques » sous (10), répétés ci-dessous sous (14)²⁰ :
- (14) a. Dommage, il *était* beau, ce vase. (Arrivé, Gadet et Galmiche 1986 : 309)
 (à propos d'un vase que l'on décide finalement de ne pas acheter)
 b. C'est bien vous qui *parliez* lors de la prochaine réunion ? (Wilmet 1996 : 206)
- 22 Le vase est toujours beau au moment où est prononcée la phrase sous (14a) ; si le locuteur se sert quand même de l'imparfait, c'est qu'il présente la situation telle que celle-ci était conçue par un centre de conceptualisation différent du locuteur actuel, à savoir le même locuteur au moment passé où il a perçu le vase. De même, en (14b), l'imparfait renvoie au moment où il a été décidé qui allait parler lors de la prochaine réunion et non au moment où l'allocuté (« vous ») prendra la parole.
- 23 Dans certains emplois, l'imparfait ne renvoie pas à un moment passé correspondant au moment où le centre de conceptualisation a conçu la situation passée, mais au moment où était conçu ou perçu son énonciation. Dans les termes de Barceló et Bres (2006 : 54) « l'IMP donne bien, ici comme ailleurs, l'instruction [+ passé] ; simplement elle s'applique non au point à partir duquel est vu l'événement [...] mais au point à partir duquel est vue son énonciation implicite ». Ils proposent entre autres l'exemple suivant pour illustrer ce genre d'emplois, assez courant dans la langue parlée. En retournant avec un collègue de journées d'étude à Birmingham, Bres dit à ce collègue qu'il a un avion à 16h30 ; lorsqu'ils arrivent à l'aéroport et que le collègue cherche le vol de Bres sur le panneau des départs, il dit, sur une intonation de demande de confirmation :
- (15) Ton avion *partait* à 16 h 30 ?
- 24 Dans cet énoncé, l'imparfait signale un déplacement du centre de conceptualisation ou d'énonciation dans le temps et le contexte permet de comprendre que l'énoncé est attribué non au collègue, mais à Bres. Comme le font remarquer Bres (2005 : 25-26) et Barceló et Bres (2006 : 54), il serait impossible d'obtenir cet effet par l'énoncé correspondant au passé composé,
- (16) Ton avion *est parti* à 16 h 30,
- 25 parce que ce temps exige de situer l'événement par rapport au moment d'énonciation ; il suggère du coup que l'avion est réellement parti et que l'énoncé est prononcé après 16 h 30.
- 26 Il nous semble que ces observations confirment l'idée que l'imparfait présente la situation comme conçue à partir d'un deuxième *ground* simultané à celle-ci et qu'il n'établit pas de lien direct avec le moment d'énonciation. Des analyses comparables à celles qui précèdent permettent d'expliquer l'imparfait hypocoristique des énoncés sous (8a/b), répétés ici sous (17) :

- (17) a. Alors, on *n'était* pas sage ? On *avait* faim ? (Arrivé, Gadet et Galmiche 1986 : 309)
 b. Il *faisait* bon mon chien, auprès du feu ? (Wilmet 1997 : 384)
- 27 Selon Bres (2003, 2004), l'imparfait exprime toujours le passé, mais, de nouveau, ce ne sont pas les situations elles-mêmes qui sont directement localisées dans le passé, mais²¹ les discours que le locuteur impute à son interlocuteur (Bres 2003 : 114). Ces énoncés ne décrivent donc pas directement les situations dénotées, mais leur conception à partir d'un centre de conceptualisation différent du locuteur actuel. C'est dire, à notre avis, que les situations sont présentées comme « virtuelles »²².
- 28 L'idée selon laquelle l'imparfait présente la situation comme une « réalité virtuelle », comme une situation réelle (parce que vue ou connue) conçue par un centre de conceptualisation secondaire, permet-elle de rendre compte des emplois « modaux » de l'imparfait, c'est-à-dire les usages de ce temps pour exprimer la possibilité, l'irréalité ou la contrefactualité ? Bres (2005 : 23-29) et Barceló et Bres (2006 : 70-75) défendent l'idée que l'imparfait garde sa valeur temporelle et aspectuelle habituelle dans les emplois en question. Il exprime toujours le passé, mais tout comme dans les emplois décrits ci-dessus, l'antériorité ne concerne pas la situation dénotée, mais l'énonciation : l'imparfait marque l'antériorité de l'énonciation de *P* par rapport à sa reprise dans la construction *si P, Q*. Dans la construction hypothétique, l'énonciation de la protase *P* est attribuée par l'énonciateur principal (celui de l'énoncé complet), *E1*, à un autre énonciateur, *e1*. Cette idée est confirmée dans l'exemple (18) par l'emploi de l'adverbe *d'ailleurs*, mais aussi par celui de l'adverbe de comparaison *si*, qui « présuppose, effacée par l'ellipse, une comparative : *si nuisible (qu'on le dit/l'a dit)* » (Bres 2005 : 24) :
- (18) Si, d'ailleurs, la valeur actuelle du couple franc-mark *était* si avantageuse pour l'Allemagne et si nuisible pour la France, nous *devrions* être très déficitaires dans nos échanges avec notre puissant voisin. Or nous sommes largement excédentaires. (*Le Monde*, 1995, cité par Bres 2005 : 24)
- 29 Ce changement d'énonciateur n'est toutefois pas exprimé par l'imparfait seul, mais résulte entre autres de la combinaison de ce temps avec le conditionnel. Barceló et Bres (2006 : 74) font en effet remarquer que dans (19), où le conditionnel dans l'apodose a été remplacé par un imparfait, l'interprétation hypothétique tend à s'effacer devant une interprétation temporelle itérative :
- (19) Si Sophie le *quittait*, André avait du chagrin.
- 30 Le conditionnel est en effet une forme dialogique par nature : il « situe dans le passé (morphème *-ait*) un énonciateur *e1* à partir duquel est vu l'événement à venir (morphème *-r*), [...] » (Barceló et Bres 2006 : 72). Dans la structure *si P, Q*, cet énonciateur *e1* est associé avec celui auquel est attribué la protase et l'imparfait « vient corroborer que le procès est vu à travers un dire antérieur au *nunc* de l'énonciateur *E1* » (Bres 2005 : 27). Enfin, tous ces éléments sont parfaitement compatibles avec le fonctionnement de la conjonction *si*, qui « sert à reprendre en supposition un énoncé antérieur *P* d'un autre énonciateur, pour en faire la base de l'assertion de l'apodose » (Bres 2005 : 27).
- 31 Cette analyse peut être reformulée en linguistique cognitive à l'aide de la notion d'« espaces mentaux » de Fauconnier (1984) : selon Dancygier et Sweetser (2005 : 32), *si* signale qu'il faut construire un espace mental dans lequel est représenté le contenu de *P* (et de *Q*), hors de la réalité acceptée ou connue par le locuteur. Le locuteur ne précise pas quelle est l'attitude épistémique qu'il adopte par rapport au contenu de l'espace

mental, il signale seulement qu'il ne le considère pas directement comme réel. Comme le précise Cutrer (1994 : 186), la fonction de la protase introduite par *si* est alors de présenter les conditions sous lesquelles le contenu de l'apodose peut être intégré à l'espace de base, qu'on peut identifier à l'espace de la réalité. Les temps verbaux précisent dans quelle mesure cette intégration est possible : par rapport à l'indicatif présent, l'imparfait signale selon Cutrer que cette intégration est plus « difficile » et peut même présenter le contenu de l'énoncé hypothétique comme contrefactuel²³. Comment l'expliquer²⁴ ?

- 32 Notons d'abord que l'imparfait n'exprime pas lui-même l'hypothèse dans (18) ; comme il ressort de l'analyse de Bres, celle-ci est due à l'interaction de ce temps avec des éléments du contexte : le conditionnel, la conjonction *si* et la structure *si P, Q*. Parallèlement, l'interprétation contrefactuelle de (18) provient avant tout du fait que les faits passés décrits dans la protase s'opposent aux connaissances des interlocuteurs sur la réalité (Dancygier et Sweetser 2005 : 48)²⁵. Cette idée nous semble suffire pour expliquer la contrefactualité dans l'exemple (18). Elle est également souvent employée pour expliquer la contrefactualité de l'imparfait dans des énoncés comme (20) :

(20) Une seconde de plus, il était KO.

- 33 Nous ne reprendrons pas ici toute l'explication de cet exemple par Berthonneau et Kleiber (2003 : 9) ; nous retenons seulement l'idée que l'effet de contrefactualité provient du contraste entre la continuation d'une situation saillante (un boxeur malmené par son adversaire), suggérée par *une seconde de plus*, et les connaissances dont disposent les interlocuteurs (à savoir que le boxeur n'est pas KO). Il nous semble toutefois que l'exemple suivant de Damourette et Pichon ne saurait s'expliquer de la même façon :

(21) (une jeune ouvrière, en reprenant un paquet qu'elle avait oublié dans le tramway et qu'une camarade qui allait plus loin lui passait par la fenêtre :)

Mon paquet ! eh, dis donc, les bonnes femmes elles *dansaient* à poil ce soir, elles n'*avaient* pas de maillot !

(Damourette et Pichon 1911-36, V, § 1740 : 229)

- 34 La combinaison de *ce soir* avec l'imparfait invite l'allocuté à construire un point de vue à partir duquel est perçu l'événement de *danser*, d'une façon comparable à ce qu'on a vu lors de l'analyse de (10b). Il ne nous semble pas évident, toutefois, d'expliquer l'emploi de l'imparfait dans ce contexte en soutenant l'hypothèse selon laquelle ce temps signifierait que l'énonciation serait placée dans le passé ; l'idée que les femmes danseraient nues et n'auraient pas de maillot n'est entrevue qu'au moment d'énonciation, après que l'ouvrière a repris son paquet. Elle s'imagine alors de toute évidence la situation telle qu'elle se présenterait si elle n'avait pas récupéré le paquet. Cette situation est donc présentée comme « fictive » dès le moment où elle est conçue, dans la mesure où elle n'existe que comme une représentation mentale du locuteur.
- 35 Sous cet aspect, le fonctionnement de (21) peut être rapproché de celui de (22), qui comporte un indicatif présent, mais qui renvoie quand même également à une situation fictive :
- (22) Il recommence et je lui casse la figure.
- 36 Le présent ne renvoie pas, dans ce type d'usages, à une situation actuelle ; au moment de l'énonciation, la situation désignée n'existe que dans la représentation mentale du locuteur²⁶, qui dispose de la représentation du futur décrite dans (22) parce qu'il s'appuie entre autres sur ses connaissances de son propre caractère. On peut y

appliquer l'explication que Langacker (1999 : 93) propose pour l'usage du *present tense* dans (23), où celui-ci renvoie à une situation future :

(23) Our plane leaves at noon.

- 37 À son avis, cet énoncé ne renvoie pas directement à l'actualité :
- 38 « what the sentence directly describes is not the actual event per se, but rather a REPRESENTATION of that event on some kind of VIRTUAL SCHEDULE, some kind of plan or projection concerning the anticipated occurrence and timing of events in future actuality ». Langacker propose alors d'introduire un niveau supplémentaire dans ses figures pour représenter des situations comme celle rapportée dans (23), qui sont virtuelles au sens précisé ci-dessus. Ainsi (23) est représenté par la figure 5.

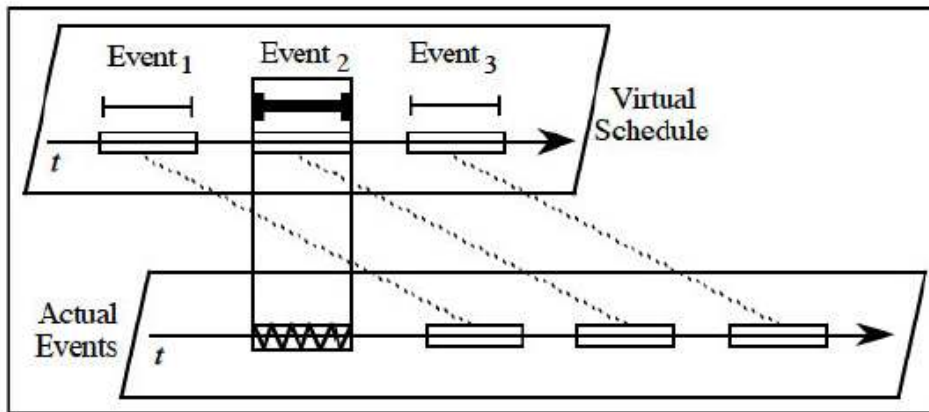


Figure 5. L'emploi de l'indicatif présent pour parler du futur, selon (Langacker²⁷ 1999 : 94, 2001a : 268, 2001b : 31, 2003 : 22)

- 39 Il ressort des discussions précédentes que l'imparfait désigne aussi des situations virtuelles, dans la mesure où un énoncé à l'imparfait ne renvoie pas directement à des situations actuelles, mais présente les situations désignées comme vues ou perçues à partir d'un autre centre de conceptualisation. Ainsi, dans l'exemple (15), le verbe *partait* ne renvoie pas au départ tel quel, mais au départ tel qu'il a été conçu à un moment du passé. Dans le cas de l'imparfait, l'introduction du niveau virtuel se justifie avant tout par le fait que ce temps exige l'introduction d'un *ground* et d'un centre de conceptualisation secondaires.

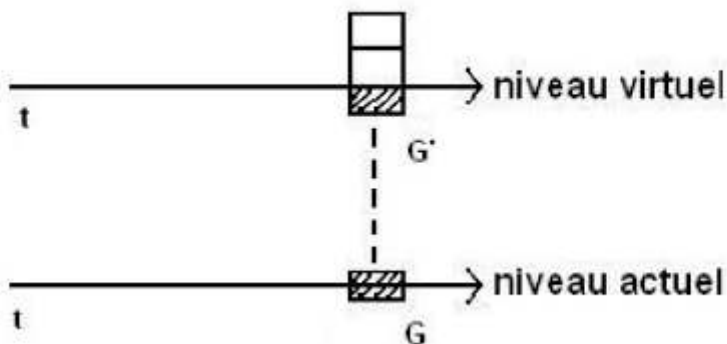


Figure 6. Les emplois modaux de l'imparfait

- 40 Par la construction d'un *ground* et d'un centre de conceptualisation secondaires, l'imparfait diffère des emplois dans lesquels le pré sent désigne des faits futurs comme dans l'exemple (23), puisque dans ces emplois, les situations désignées sont encore ancrées dans la réalité telle que se la représente le locuteur. L'imparfait par contre les situe au prime abord par rapport à un centre de conceptualisation autre que le locuteur.
- 41 Faut-il alors distinguer deux types d'emplois de l'imparfait, à savoir des emplois purement temporels, qui seraient décrits par la figure (4), et des emplois non temporels comme l'imparfait hypothétique ou d'imminence contrecarrée, qui devraient plutôt être décrits par la figure (6)²⁸ ? Cela ne nous paraît pas nécessaire, parce qu'il existe un point commun aux deux figures, à savoir le fait que l'imparfait signale que la situation dénotée est conçue (ou « vue ») à partir d'un centre de conceptualisation propre, un *ground* décalé, différent du *ground* de base qui correspond à la situation d'énonciation. Cela est vrai pour l'exemple (9) comme pour les exemples d'emplois modaux. Dans l'exemple (9), l'instruction [+ passé] ne portait pas directement sur la situation dénotée, mais sur le centre de conceptualisation. La situation dénotée est donc représentée de façon indirecte, comme perçue ou conçue à partir de ce centre de conceptualisation décalée. Or de toute évidence, le centre de conceptualisation est mis en place par le locuteur au moment d'énonciation, ce qui est signalé par la ligne interrompue entre G et G' dans la figure (6). Il s'ensuit qu'au moment d'énonciation, la relation de simultanéité entre le centre de conceptualisation (le *ground*) secondaire et la situation dénotée résulte d'une reconstruction et est dans ce sens « virtuelle »²⁹. La ligne pointillée dans la figure (7) signale alors la correspondance entre la situation virtuelle et la situation antérieure sur l'axe actuel, propre aux emplois temporels de l'imparfait.

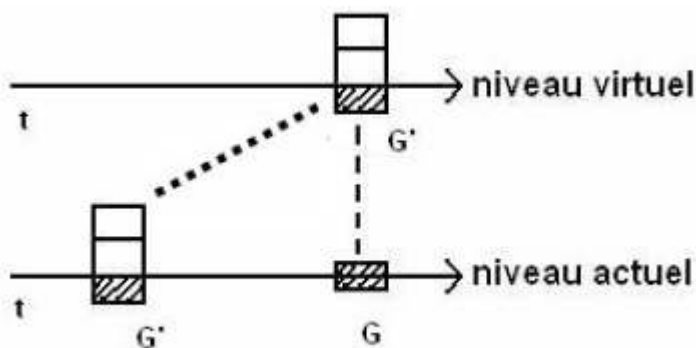


Figure 7. – L'emploi temporel de l'imparfait

- 42 La figure (6) représente le sens abstrait ou schématisé de l'imparfait, celui qui revient en principe dans tous ses emplois ; c'est ensuite le contexte qui décide si l'imparfait renvoie à un fait passé situé sur le niveau de la réalité (actuelle) ou s'il exprime un fait contrefactuel³⁰. Dans ce cas, on se demande évidemment pourquoi l'imparfait situe les procès dénotés dans le passé plutôt que dans le futur³¹. La réponse a déjà été donnée ci-dessus : l'imparfait présente la situation comme un fait, comme certain (perçu ou connu), ce qui n'est pas compatible avec l'idée selon laquelle le futur désigne plutôt des procès prédits. Enfin, on peut aussi se demander comment l'hypothèse d'un sens abstrait non temporel peut expliquer que dans un énoncé « neutre » comme *il neigeait*, l'interprétation qui s'impose situe l'événement désigné dans le passé. À notre avis, cela

montre que cet emploi est prototypique et que le sens passé de l'imparfait est son emploi par défaut³².

3. Subjectivation

43 Nous proposons, enfin, une autre idée qui nous pousse à soutenir que les emplois temporels et les emplois non temporels ne doivent pas être traités séparément : il est possible de les relier à l'aide du processus cognitif de « subjectivation » tel qu'il est décrit par Langacker³³. Des emplois temporels décrits au début de cet article aux emplois non temporels ou modaux analysés dans le paragraphe précédent, la caractérisation de l'imparfait a subi une évolution progressive :

44 1. Dans des emplois temporels comme (24),

(24) L'année dernière, Jean travaillait chez Renault,

45 l'imparfait situe dans le passé non seulement le centre de conceptualisation ou le *ground* secondaire, mais aussi la situation dénotée. C'est d'ailleurs celle-ci qui y occupe le premier plan de la scène représentée, alors que le *ground* secondaire reste à l'arrière-plan, tout comme dans la scène de perception visuelle (*viewing*; cf. la figure 1) canonique (Langacker 1990, 1998, 2003) : dans cette scène, c'est aussi la situation observée qui attire l'attention et occupe le premier plan ; l'appareil perceptuel, qui nous permet de percevoir la situation observée, reste à l'arrière-plan et n'est pas perçu lui-même. Langacker dit alors que l'appareil perceptuel est construit de façon « subjective », puisqu'il n'est pas présenté sur la scène, à l'opposé de la situation observée, qui est « sur scène » et est pour cette raison, selon Langacker, présentée de façon « objective ». Puisque l'imparfait sert également, dans ses emplois temporels, à localiser les situations dénotées dans le passé, on peut dire que ces situations sont présentées de façon objective, alors que le *ground* secondaire, le centre de conception à partir duquel la situation est perçue ou conçue, est présenté de façon subjective.

46 2. Dans les emplois hypocoristiques ou stylistiques ou dans les emplois comparables à (15), l'imparfait garde sa valeur de temps du passé, mais ce ne sont plus les situations elles-mêmes qui sont directement situées dans le passé, comme avec le passé simple, mais le *ground* décalé, qui comprend le centre de conception secondaire. Les situations dénotées perdent ainsi leur valeur objective et sont de plus en plus présentées comme le résultat de l'activité mentale du locuteur. Cette évolution atteint son point culminant avec les emplois hypothétiques, où l'imparfait ne sert plus à placer les situations dénotées sur l'axe de l'actualité, par rapport à la situation d'énonciation, mais à signaler qu'elles sont insérées dans un monde « possible » qui n'est plus celui du locuteur actuel.

47 On assiste ainsi, dans les termes de Langacker (2003), à un processus de subjectivation, comparable à celui qu'on observe dans l'énoncé (23), dans lequel le verbe *courir* ne désigne plus le mouvement d'une entité dans l'espace, mais un mouvement fictif situé dans l'esprit du locuteur (Langacker 1990, 1998) :

(25) Le chemin court le long de la berge.

48 Dans les emplois hypothétiques et contrefactuels, l'imparfait présente ainsi les situations dénotées avec une extrême subjectivité, conformément à la définition suivante de Langacker (2003 : 15-16) :

- 49 « Not pertaining to external developments, but residing solely in the conceptualizer's mental activity, the temporal unfolding of the process is construed with extreme subjectivity ». Les emplois temporels de l'imparfait sont donc reliés aux autres emplois de ce temps par un rapport de subjectivation.

En guise de conclusion : sens de base et sens prototypique de l'imparfait

- 50 Il ressort à notre avis des analyses effectuées dans cette contribution que l'imparfait ne doit pas être défini en des termes purement temporels et aspectuels, comme un temps du passé, puisqu'il exprime en même temps des valeurs épistémiques. L'imparfait présente en effet la situation dénotée comme une « réalité virtuelle » : une « réalité », parce que la situation est présentée comme perçue ou conçue comme un fait par un centre de conceptualisation ; « virtuelle », parce que ce centre de conceptualisation est différent du locuteur actuel et que sa simultanéité avec les situations dénotées non réellement présentes est (re)construite au moment de l'énonciation. Les emplois temporels sont des instanciations prototypiques de cette valeur schématique de l'imparfait, mais c'est en dernière analyse le contexte qui décide à quel type d'usage de l'imparfait on a affaire. L'analyse de l'imparfait comme marqueur de « réalité virtuelle » permet d'expliquer pourquoi l'imparfait n'est pas autonome (le centre de conceptualisation et le *ground* décalés doivent être associés soit à une autre situation non présente soit à un énonciateur ou un sujet de conscience non actuels) et pourquoi il présente les situations dénotées de l'intérieur (parce qu'elles sont présentées comme conçues par un centre de conceptualisation simultané avec elles).
- 51 Bien entendu, cette hypothèse a encore besoin d'être précisée : il faudra notamment la confronter systématiquement aux différents emplois de l'imparfait, en tenant compte des progrès considérables réalisés ces derniers temps dans la description détaillée de ce temps et l'analyse de ses différents emplois. Il nous semble alors qu'elle nous amènera à accorder, dans l'étude des emplois temporels, plus d'attention aux phénomènes qui pourraient illustrer le caractère « virtuel » de l'imparfait et, peut-être, à l'importance de phénomènes décrits traditionnellement en termes de point de vue, de dialogisme, etc. Elle incite en outre à une réflexion sur le rapport exact entre la notion de « centre de conceptualisation » et celle de point de référence et pourrait ainsi, peut-être, contribuer à préciser ces deux notions. Enfin, il faudra certainement s'interroger davantage sur le rapport entre les emplois temporels et les emplois non temporels et se demander, entre autres, si la notion de « subjectivation » de Langacker permet d'expliquer ce rapport.

BIBLIOGRAPHIE

ARRIVÉ M., GADET F., GALMICHE, M. 1986, *La grammaire d'aujourd'hui*, Paris : Flammarion.

- BANFIELD A. 1995, *Phrases sans paroles*, Paris : Seuil. Trad. fr. de *Unspeakable Sentences : Narration and Representation in the Language of Fiction*, Londres : Routledge & Kegan Paul.
- BARBAZAN, M. 2006, *Le temps verbal. Dimensions linguistiques et psycholinguistiques*, Toulouse-le-Mirail : Presses Universitaires du Mirail.
- BARCELÓ G. J., BRES J. 2006, *Les temps de l'indicatif en français*, Paris : Ophrys.
- BERTHONNEAU A.-M., KLEIBER G. 1993, « Pour une nouvelle approche de l'imparfait. L'imparfait, un temps anaphorique méronomique », *Langages* 112, 55-73.
- BERTHONNEAU A.-M., KLEIBER G. 1994, « Imparfait de politesse. Rupture ou cohésion ? », *Travaux de linguistique* 29, 59-92.
- BERTHONNEAU A.-M., KLEIBER G. 2003, « Un imparfait de plus ... et le train déraillait », *Chronos* 11, 1-24.
- BRES J. 1998, « Fluence du temps impliqué et orientation : l'imparfait et le passé simple revisités », in Vogeleer S., Borillo A., Vettters C., Vuillaume M., éd., *Temps et discours*, Louvain-la-Neuve, Peeters, 157-170.
- BRES J. 2003, « Mais oui, il était un joli temps du passé comme les autres, le petit imparfait hypocoristique », *Langue française* 138, 111-125.
- BRES J. 2004, « L'imparfait dit hypocoristique, ou le péché d'imputation métonymique », *Le français moderne* 72/2, 129-145.
- BRES J. 2005, « L'imparfait : l'un et/ou le multiple ? À propos des imparfaits "narratif" et "d'hypothèse" », *Cahiers Chronos* 14, 1-32.
- BRISARD F. 1999, *A Critique of Localism in and about Tense Theory*, Université d'Anvers : thèse de doctorat.
- BRISARD F. 2002, « The English present », in Brisard, F. (éd.), *Grounding. The Epistemic Footing of Deixis and Reference*, Berlin/New York : Mouton de Gruyter, 251-297.
- BRISARD F. 2005, « Epistemic interactions of tense and aspect in the English verb : The paradigm of the present », in Turewicz K., éd., *Cognitive Linguistics : A UserFriendly Approach*, Szczecin : Uniwersytet Szczecinski, Rozprawy i studia T. (DCLVI) 582, 66-82.
- BRISARD F. 2006, « Logic, subjectivity, and the semantics/pragmatics distinction », in Athanasiadou A., Canakis C., Cornillie B., éd., *Subjectification : Various Paths to Subjectivity*, Berlin/New York : Mouton de Gruyter, 41-74.
- CAUDAL P., VETTTERS C. 2005, « Que l'imparfait n'est pas (encore) un prétérit », *Cahiers Chronos* 14, 45-77.
- CHEVALIER J.-C., BLANCHE-BENVENISTE C., ARRIVÉ M., PEYTARD J. 1994, *Grammaire du français contemporain*, Paris : Larousse (19641).
- CUTRER, M. 1994, *Time and Tense in Narrative and Everyday Language*, University of California at San Diego : Thèse de doctorat.
- DAMOURETTE J., PICHON É. 1911-1936, *Des mots à la pensée. Essai de grammaire de la langue française*, volume 5, Paris : d'Artrey.
- DANCYGIER B., SWEETSER E. 2005, *Mental Spaces in Grammar. Conditional Constructions*, Cambridge : Cambridge University Press.
- DE BOTH-DIEZ A. -M. 1985, « L'aspect et ses implications dans le fonctionnement de l'imparfait, du passé simple et du passé composé au niveau textuel », *Langue française* 67, 5-22.

- DE MULDER W., VETTERS C. 2003, « Sur la narrativité de l'imparfait », in Vanneste A., De Wilde P., Kindt S., Vlemings J., éd., *Mémoire en temps advenir. Hommage à Theo Venckeleer*, Louvain : Peeters, 687-699.
- DOIZ-BIENZOBAS A. 1995, *The Preterite and Imperfect in Spanish : Past Situation vs. Past Viewpoint*, University of California at San Diego : Thèse de doctorat.
- DOIZ-BIENZOBAS A. 2002, « The preterit and the imperfect as grounding predications », in Brisard F., éd., *Grounding*, Berlin/ New-York : Mouton de Gruyter, 299-347.
- DUCROT O. 1979, « L'imparfait en français », *Linguistische Berichte* 69, 1-23.
- FAUCONNIER G. 1984, *Espaces mentaux. Aspects de la construction du sens dans les langues naturelles*, Paris : Minuit.
- FAUCHER E. 1967, « Une lecture monosémique des temps français », *Études de linguistique appliquée* 5, 40-64.
- FLEISCHMAN S. 1989, « Temporal distance : A basic linguistic metaphor », *Studies in Language* 13 (1), 1-50.
- GOSSELIN L. 1996, *Sémantique de la temporalité en français*, Louvain-la-Neuve : Duculot.
- GREVISSE M. 1980, *Le bon usage. Grammaire française*, 11^e édition, Gembloux : Duculot.
- IMBS P. 1960, *L'emploi des temps verbaux en français moderne. Essai de grammaire descriptive*, Paris : Klincksieck.
- IRANDOUST H. 1998, « Épisodes, cadres de référence et interprétation temporelle », *Cahiers Chronos* 3, 67-89.
- KLEIBER G. 1993, « Lorsque l'anaphore se lie aux temps verbaux », in Vettters C., éd., *Le temps. De la phrase au texte*, Villeneuve d'Ascq : Presses Universitaires de Lille, 117-166.
- KOCHANSKA, A. 2000, « Verbal aspect and construal », in Foolen A., van der Leek F., éd., *Constructions in Cognitive Linguistics*, Amsterdam/Philadelphia, John Benjamins, 141-166.
- LANGACKER R. W. 1987, « Nouns and verbs », *Language* 63, 53-94 (trad. fr. « Noms et verbes », *Communications* 53, 103-153).
- LANGACKER R. W. 1990, « Subjectification », *Cognitive Linguistics* 1, 5-38.
- LANGACKER R. W. 1991, *Foundations of Cognitive Grammar*, volume 2. *Descriptive application*. Stanford : Stanford University Press.
- LANGACKER R. W. 1995, « Viewing in cognition and grammar », in Davis P. W., éd., *Alternative Linguistics : Descriptive and Theoretical Models*, Amsterdam : John Benjamins, 153-212 ; repris dans Langacker R. W. (1999), *Grammar and Conceptualization*, Berlin/New York : Mouton de Gruyter, 203-245.
- LANGACKER R. W. 1998, « On subjectification and grammaticization », Koenig J. -P., éd., *Discourse and Cognition : Bridging the Gap*, Stanford : CSLI Publications, 71-89.
- LANGACKER R. W. 1999, « Virtual reality », *Studies in the Linguistic Sciences* 29, 77-103.
- LANGACKER R. W. 2001a, « The English present tense », *English Language and Linguistics* 5, 251-272.
- LANGACKER R. W. 2001b, « Cognitive linguistics, language pedagogy, and the English present tense », in Pütz M., Niemeier S., Dirven R., éd., *Applied Cognitive Linguistics*, volume 1. *Theory and Language Acquisition*, Berlin/New York : Mouton de Gruyter, 4-39.

- LANGACKER R. W. 2002, « Deixis and subjectivity », in : Brisard, F. éd., *Grounding. The Epistemic Footing of Deixis and Reference*, Berlin/New York : Mouton de Gruyter, 1-28.
- LANGACKER R. W. 2003, « Extreme subjectification : English tense and modals », in Cuyckens H., Berg T., Dirven R. et Panther K.-U., éd., *Motivation in Language. Studies in Honor of Günther Radden*, Amsterdam/Philadelphia : John Benjamins, 3-26.
- LANGACKER R. W. 2006, « The English present : Temporal coincidence vs. epistemic immediacy », communication au colloque « Chronos 7 », Université d'Anvers.
- LE GOFFIC P. 1986, « Que l'imparfait n'est pas un temps du passé », in Le Goffic P., éd., *Points de vue sur l'imparfait*, Caen : Centre d'études linguistiques de l'Université de Caen, 55-69.
- LE GOFFIC P. 1995, « La double incomplétude de l'imparfait », *Modèles linguistiques* 31, XVI, 1, 133-149.
- SALKIE R. 2000, « Does French have a relative past tense ? », *Journal of French Language Studies* 10, 245-271.
- SAUSSURE DE L., STHIOUL B. 2005, « Imparfait et enrichissement pragmatique », *Cahiers Chronos* 14, 103-120.
- SWART DE H. 1995, « Contraintes aspectuelles et réinterprétation contextuelle », *Sémiotiques* 9, 89-115.
- TASMOWSKI-DE RYCK, L. 1985, « L'imparfait avec et sans rupture », *Langue française* 67, 59-77.
- TRAUGOTT E. C., DASHER, R. 2002, *Regularity in Semantic Change*, Cambridge : Cambridge University Press.
- VET C. 1991, « The temporal structure of discourse : Setting, change and perspective », in Fleischman S., Waugh L., éd., *Discourse Pragmatics and the Verb : The Evidence from Romance*, Londres : Routledge, 7-25.
- VET C. 1994, « Petite grammaire de l'Aktionsart et de l'aspect », *Cahiers de grammaire* 9, 1-17.
- VETTERS C. 1992, *L'opposition passé simple-impairfait : une question d'aspect ou de structuration temporelle*, Université d'Anvers : Thèse de doctorat.
- VETTERS C. 2001, « Le conditionnel. Ulérieur du non-actuel », in Dendale P., Tasmowski L., éd., *Le conditionnel en français*, Metz : Université de Metz, 169-207.
- VOGELEER S. 1994, « Le point de vue et les valeurs des temps verbaux », *Travaux de linguistique* 29, 39-58.
- VUILLAUME M. 2001, « L'expression du futur dans le passé en français et en allemand », in Dendale P., Tasmowski L., éd., *Le conditionnel en français*, Metz : Université de Metz, 105-123.
- WILMET M. 1996, « L'imparfait, le temps des anaphores ? », *Cahiers Chronos* 1, 199-215.
- WILMET M. 1997, *Grammaire critique du français*, Paris : Duculot.

NOTES

1. Selon Langacker (1999 : 203-204), la structure des situations de conceptualisation est analogue à celle des scènes perceptuelles, ce qui explique, entre autres, qu'on se sert souvent d'expressions venant du domaine de la perception visuelle pour parler de la compréhension (« Ah ! Je vois ! »).

2. La classification des procès verbaux de Langacker n'est pas tout à fait identique à celle qu'on emploie souvent en linguistique depuis Vendler : selon Langacker, les procès perfectifs sont en général dynamiques et hétérogènes, tandis que les procès imperfectifs ne sont pas dynamiques et sont homogènes. Pour plus de détails, voir, entre autres, Langacker (1987) et Kochanska (2000).
3. Dans la suite de cet article, nous nous contenterons de parler de situations bornées et non bornées ; nous nous servirons des termes « perfectif » et « imperfectif » pour désigner l'aspect grammatical.
4. On peut se demander si cette notion est comparable à celle de « temps opératif » chez Guillaume.
5. Pour d'autres exemples de situations correspondant à (3d), voir Langacker (2001a : 264-265, 2001b : 27-29).
6. Pour ces deux problèmes, voir Langacker (2001a : 263 ; 2001b : 25).
7. Pour une analyse plus détaillée, voir Langacker (2001a/b, 2006) et Brisard (1999, 2002, 2005) ; pour un traitement comparable du présent français, voir entre autres Gosselin (1996 : 87).
8. Nous considérerons l'imparfait comme un temps imperfectif, puisqu'il nécessite des réinterprétations contextuelles imperfectives de situations bornées, comme l'ont démontré entre autres Vet (1994) et de Swart (1995). Il existe des contre-exemples apparents de la nature imperfective de l'imparfait, comme l'imparfait narratif. Nous renvoyons le lecteur entre autres à Bres (2005), à De Mulder et Vettters (2003) ainsi qu'à Caudal et Vettters (2005) pour des analyses qui montrent que l'imparfait n'est pas perfectif dans cet emploi.
9. Nous nous permettons de renvoyer le lecteur à Kleiber (1993) ainsi qu'à Berthonneau et Kleiber (1993) pour une présentation des arguments avancés par Ducrot (1979), Tasmowski-de Ryck (1985) et autres pour démontrer la nature anaphorique de l'imparfait.
10. Doiz-Bienzobas (1995, 2002) a proposé une hypothèse comparable pour rendre compte des emplois du *pretérito imperfecto* de l'espagnol. D'autres auteurs, comme De Both-Diez (1985) et Faucher (1967), ont déjà situé dans le passé non seulement l'imparfait, mais aussi le point de vue associé. Pour une belle illustration de l'idée selon laquelle l'imparfait « sert au locuteur [...] à faire entendre le point de vue d'un énonciateur [...] situé dans le passé », voir Vuillaume (2001 : 108, 110-111).
11. On retrouvera des présentations comparables du *pretérito imperfecto* de l'espagnol dans Doiz-Bienzobas (1995, 2002).
12. Voir, par exemple, les définitions des aspects perfectif et imperfectif proposées par Vettters (1992), qui se sert de la notion de « point de perspective », qu'il définit comme « l'endroit d'où l'événement est vu » (Vettters 1992 : 235) ou encore, dans des récits, « le moment sur l'axe du temps où le narrateur se place en imagination pour considérer l'état de choses en question » (Vettters 1992 : 240).
13. Vogeeler (1994) parle d'un « individu déterminant le point de vue » (I_{pv}) ; nous préférons le terme de « centre de conceptualisation » pour signaler explicitement qu'il n'est pas toujours possible d'identifier le centre de conceptualisation ou de perception à un individu spécifique.
14. Selon Vogeeler (1994 : 50-54), il existerait aussi un imparfait exprimant une relation épistémique globale (par exemple dans « Il y a longtemps, dans un pays il y avait un roi ») ; les analyses d'emplois comparables, effectuées par Vet (1991) et Irandoust (1994), nous semblent toutefois montrer qu'on peut défendre l'idée que dans ces emplois le centre de conceptualisation est situé à l'intérieur de la situation dénotée.
15. On comprend donc que Le Goffic (1986 : 66) soutienne l'idée que « l'imparfait fictif retient bel et bien une assertion sur le mode du certain ».
16. On notera donc que « virtuel » ne s'oppose pas à « certain » : ainsi, une situation peut être virtuelle lorsqu'elle ne comporte pas d'entités spécifiques situées dans le temps. Un énoncé générique, par exemple, est virtuel, mais exprime une certitude (voir Langacker 1999).

17. En gros, l'idée est que l'aspect imperfectif présente la situation sans sa borne finale ; la fin est donc ouverte et peut ne pas se réaliser. Pour une présentation et une discussion, voir Berthonneau et Kleiber (1994).
18. Voir Berthonneau et Kleiber (1993, 1994) ; pour une critique, voir entre autres Salkie (2000).
19. Rappelons la définition de Damourette et Pichon : « Ce qu'il faut retenir, parce que cela va être le caractère commun de tous les emplois du toncal pur, c'est que ce tiroir marque ici le placement du fait verbal dans une autre sphère d'action, une autre *actualité*, que celle où se trouve le locuteur au moment de la parole. La position naturelle et fondamentale de l'esprit, c'est de centrer le monde des phénomènes sur le locuteur se concevant lui-même dans l'instant présent : le "moi-ici-maintenant". Ce mode d'aperceance des phénomènes constitue l'actualité noncale. Toutes les fois, au contraire, que l'esprit fait l'effort de se reporter dans un monde phénoménal autrement centré, on est dans une actualité toncale, et il apparaît dans la phrase soit le saviez [l'imparfait], soit, selon les nuances nécessaires, le tiroir toncal approprié. » (Damourette et Pichon 1911-1936, V, § 1709 : 177)
20. Voir également de Saussure et Sthioul (2005).
21. Berthonneau et Kleiber (1994) proposent des analyses de l'imparfait de politesse et de l'imparfait forain, dans lesquelles ils montrent que l'imparfait garde également sa valeur de temps du passé dans ces emplois-là.
22. Voir également Le Goffic (1995 : 145).
23. Pour une idée comparable, voir Damourette et Pichon (1911-1936, V, § 1742 : 238).
24. Dancygier et Sweetser (2005) ont encore recours à l'idée que les temps du passé signalent une distance de l'espace mental hypothétique par rapport à la réalité du locuteur ; il a déjà été montré ci-dessus que cette explication fondée sur la seule notion de distance n'est pas satisfaisante pour une langue comme le français.
25. Dancygier et Sweetser (2005 : 548) notent que la contrefactualité ne saurait être exprimée par le futur, précisément parce que celui-ci renvoie à des situations « prédites », qui n'ont pas le statut de faits qui pourraient s'opposer à d'autres faits.
26. On notera que l'indicatif n'est donc pas toujours le mode de la réalité ; il signale que l'interlocuteur doit construire une représentation mentale du discours intégrant le monde de l'énonciateur, mais rien n'empêche que ce monde puisse être considéré comme fictif si le contenu de l'énoncé s'oppose à ce que les interlocuteurs considèrent comme réel (voir Barbazan 2006 : 164-177).
27. La notion de « virtual schedule » employée en grammaire cognitive est, à notre avis, complètement analogue à celle d'"espace mental" de Fauconnier (1984).
28. Une distinction comparable entre usages descriptifs et usages interprétatifs est décrite par de Saussure et Sthioun (2005).
29. Dans les termes de Le Goffic (1995 : 140), l'imparfait donne « l'image d'un passé qu'on essaie de faire revivre, en sachant qu'il est révolu [...] ».
30. Pour un premier aperçu des facteurs contextuels impliqués, voir Barbazan (2006 : 415-436).
31. Une objection comparable a été formulée à l'égard de l'approche de Damourette et Pichon par Gosselin (1996). Les deux auteurs ont prévu le problème et répondent que l'imparfait, à l'opposé du futur, exprime une actualité, une durée actuelle (Damourette et Pichon 1911-1936, V, § 1729 : 206).
32. Pour ces objections aux approches non temporelles, voir Barceló et Bres (2006 : 46) et les références citées dans Berthonneau et Kleiber (1994), qui présentent également l'imparfait comme un temps du passé par défaut.
33. Cette notion n'est pas tout à fait identique à la notion de subjectivation de Traugott, qui est actuellement employée dans les études sur les phénomènes de grammaticalisation (voir Traugott et Dasher, 2002 : 97-99 et Brisard, 2006).

RÉSUMÉS

L'objectif de cet article est de présenter une approche de l'imparfait dans le cadre de la grammaire cognitive de Langacker. Nous défendrons l'idée que l'imparfait doit être défini comme un temps qui présente la situation désignée comme une « réalité virtuelle », c'est-à-dire comme conçue par un centre de conceptualisation autre que le locuteur actuel. Pour ce faire, nous montrerons d'abord que dans les emplois temporels de l'imparfait, ce n'est pas seulement la situation désignée qui est située dans le passé, mais aussi le centre de conceptualisation à partir duquel la situation est conçue. Nous nous intéresserons ensuite aux emplois non temporels et modaux, afin de montrer que leur analyse nécessite une conception non temporelle du sens de base de l'imparfait, telle qu'elle a été définie ci-dessus. L'emploi temporel sera alors défini comme l'emploi prototypique de l'imparfait.

This article aims to present an approach of the French imparfait within the framework of Langacker's cognitive grammar. We show that the imparfait is best defined as a tense that presents the designated situation as a "virtual reality", i. e., as situated with respect to a centre of conceptualisation, or a second ground, different from the actual speaker. Firstly, we show that in the temporal uses of the imparfait, it is not only the designated situation that is to be located in the past, but also the centre of conceptualisation from which the situation is being conceived. We then look into the nontemporal and modal uses. In our view their analysis shows the need for a nontemporal conception of the basic meaning of the imparfait, as a tense expressing virtuality, with the past-time meaning as its prototypical value.

INDEX

Mots-clés : grammaire cognitive, imparfait, réalité virtuelle, subjectification, valeur épistémique

Keywords : cognitive grammar, epistemic value, French imperfective, subjectification, virtual reality

AUTEURS

WALTER DE MULDER

Université d'Anvers
walter.demulder@ua.ac.be

FRANK BRISARD

Université d'Anvers
frank.brisard@ua.ac.be